

Rapport P-289 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-289 intitulée: «Pour le maintien d'une ludothèque dans le quartier Jardins du Rhône/Ouches/Concorde».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 23 septembre 2013)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-289 au Conseil administratif.